

MATERNELLE ET CINÉMA 2023-2024

INFORMATIONS PRATIQUES

PRÉSENTATION

Maternelle et cinéma est un dispositif expérimental de sensibilisation au cinéma à **destination des enfants de cycle 1 (ouvert des PS aux GS)**. Piloté par l'association *l'Archipel des lucioles*, il propose aux enseignants volontaires d'accompagner leur classe pour voir deux films par an, dans une salle de cinéma de proximité.

Ce dispositif a vu le jour à l'occasion des changements de cycle mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale en 2014. Les grandes sections de maternelle qui faisaient partie des cycles 2 et étaient donc intégrés à *École et cinéma* (dont le cahier des charges stipule qu'il est un dispositif à destination des cycles 2 et des cycles 3), ont intégré à la rentrée 2014 les cycles 1.

Cette modification a entraîné une accélération dans la volonté de mettre en place un dispositif spécifique à destination des cycles 1, pour répondre à une demande toujours plus pressante du terrain et pour prendre en compte cette nouvelle organisation des cycles scolaires.

Maternelle et cinéma est ouvert à l'ensemble des salles de cinéma partenaires du département, et pourra ainsi accueillir des classes de maternelle sur l'ensemble du territoire.

LES SÉANCES

Le dispositif préconise que les séances ne démarrent pas avant janvier pour la Petite et Moyenne section et se limite donc à deux séances dans l'année. Il faut en effet laisser à l'enfant le temps de s'adapter à la classe, de trouver sa place dans le groupe, et à l'instituteur de préparer la première séance qui sera souvent une des premières pour certains élèves.

C'est la découverte de l'expérience de la salle qui va prendre une place au moins égale à ce qui est vu.

Les classes inscrites s'engagent à se rendre aux deux séances prévues dans l'année (au rythme d'une projection par trimestre à partir du 2ème trimestre).

ORGANISATION GÉNÉRALE

Nouveauté : à partir de cette année, les **inscriptions dématérialisées** se font sur **ADAGE**.

Accédez au formulaire : [Maternelle et cinéma](#).

En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaire (généralement la plus proche).

À noter : Les inscriptions destinées aux salles de cinéma partenaires du Mans étant de plus en plus nombreuses, celles-ci pourraient être limitées en fonction des possibilités d'accueil des salles afin d'assurer la qualité et le confort de toutes les séances.

En amont de chaque trimestre :

- la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement, les actions pédagogiques et le dispositif en général.

- les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.

Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : de janvier à fin mars et d'avril à fin juin (pas de film au premier trimestre).

TARIF DES SÉANCES ET FINANCEMENT

Le coût d'une séance *École et cinéma* est désormais fixée à 2,50 € par élève et par séance. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves ...). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

- **Un module de formation de 12h est prévu dans le PDF : « Ma classe va au cinéma - C1 »** : 4 temps de formation de 3 heures seront prévus dans l'année. Pour pouvoir en bénéficier, il faudra s'inscrire au PDF dès qu'il sera ouvert.

- **Une session de prévisionnement des films** pour faciliter la préparation des séances de projections avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films.

Ce prévisionnement sera proposé dans un des cinémas partenaires au Mans et sera **accompagné d'une formation** à la suite du film (détails à venir dans le premier bulletin de liaison qui fera suite aux inscriptions des classes).

- **Un [site dédié](#) au film du dispositif *Maternelle et cinéma* et la plateforme pédagogique [Nanouk](#)** (sur certains films du catalogue) qui rassemblent des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc... Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel : l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants).

La procédure et les informations sont rassemblées sur le site de la DSDEN72.

Pour en savoir plus, consultez la page [Maternelle et cinéma](#).

- **Des cartes postales élèves** fournies gratuitement. Ces documents permettent à l'élève de conserver un document emblématique, souvenir du film vu en salle.

Elles seront réparties en fonction des effectifs mentionnés dans la fiche d'inscription. Leur mode de mise à disposition sera détaillé dans les communications trimestrielles d'organisation des séances.

PROPOSITION D'ATELIERS FACULTATIFS EN CLASSE

Graines d'Images (coordinateur cinéma du dispositif) propose différents ateliers facultatifs qui se dérouleront en classe avec des intervenants professionnels, en parallèle des séances du dispositif.

Ces ateliers seront pris en charge par la coordination cinéma, seule une participation financière de 50 € sera demandée aux établissements.

PROPOSITION N°1 :

Jeux d'ombres et de lumières : Des ombres chinoises à la lanterne magique

Cet atelier a pour objectif de solliciter l'imaginaire en jouant avec des images projetées tout en apprivoisant l'obscurité et la peur du noir. Une séance de cinéma se déroule dans le noir car c'est grâce à la lumière du projecteur que l'on peut voir les images projetées sur le grand écran. Avant même l'invention du cinéma, le principe d'une image projetée sur un mur ou un drap était utilisé par les lanternes magiques, ou encore les théâtres d'ombres chinoises.

Modalités de l'atelier :

- Durée : 1h

- Matériel nécessaire : salle obscure, tableau blanc ou mur blanc pour la projection, vidéo-projecteur + enceintes.

PROPOSITION N°2 :

Atelier doublage / bruitage

Cet atelier a pour but de sensibiliser les élèves à la matière sonore des films (musique, bruitage, dialogue,...). Les plus petits sont en effet très attentifs au son au cinéma et l'atelier permettra donc de re-crée la bande son de quelques courts extraits avec eux.

Modalités de l'atelier :

- Durée : 1h

- Matériel nécessaire : salle obscure, tableau blanc ou mur blanc pour la projection, vidéo-projecteur + enceintes.

Pour postuler à ces ateliers, il suffit de le préciser dans le formulaire d'inscription au dispositif en sélectionnant l'atelier choisi.

Les réponses aux demandes seront communiquées aux établissements par la coordination cinéma au cours du 1er trimestre. Les classes retenues s'accorderont alors avec la coordination pour fixer une date en fonction des disponibilités des intervenants.

PROGRAMMATION MATERNELLE ET CINÉMA 2023-2024

Vous trouverez ci-dessous la liste des films programmés pour *Maternelle et cinéma*.

Pour rappel : les classes inscrites au dispositif devront obligatoirement assister aux deux séances.

Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page [Maternelle et cinéma](#).

Les films pour le cycle 1 (PS, MS et GS)

Pas de films au 1er trimestre

2ème Trimestre :

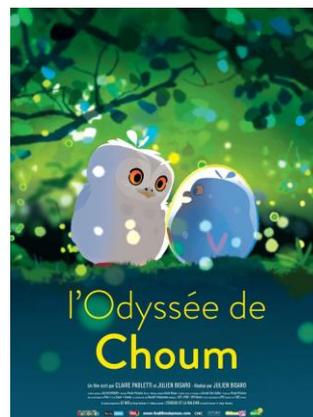
L'ODYSSÉE DE CHOUM

Programme de 3 courts métrages d'animation
2018-2019 – 38 min

Le Nid de Sonja Rohleder

L'oiseau et la baleine de Carol Freeman

L'Odysée de Choum de Julien Bisaro et Claire Paoletti



3ème Trimestre :

NEIGE ET LES ARBRES MAGIQUES

Programme de 4 courts métrages d'animation
2014-2015 – 51 min

Tigres à la queue leu leu de Benoît Chieux

La Petite Pousse de Chaitane Conversat

One, two, tree de Yulia Aronova

Neige de Antoine Lanciaux et Sophie Roze



CONTACTS
MATERNELLE ET CINÉMA / SARTHE

COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE

- Mise en œuvre des inscriptions
- Informations et accompagnement du dispositif
- Formation des enseignants

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Thierry BRIANTAIS

Tel : 02.43.86.27.26

Mail : ecoleetcinema72@ac-nantes.fr

COORDINATION CINÉMA

- Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif
- Organisation des prévisionnements, ressources pédagogiques et formations
- Organisation des ateliers de création de film d'animation
- Organisation de la circulation des copies de films et lien avec les salles de cinéma

GRAINES D'IMAGES

Laurent DUFEU

Tel : 06.37.08.88.02

Mail : laurent.dufeu@grainesdimages.com